



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques  
en Wallonie

Annexe au document d'accompagnement n°2

Fiche explicative de la mesure

Direction Générale opérationnelle  
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Agriculture / Zones protégées

Sous-thème(s) : Apport nutriments / Zones vulnérables

## **Contrôle des quantités maximales d'azote épandable**

### **1. Libellé de la mesure**

*Plan de Gestion Durable de l'Azote en agriculture (PGDA-2) : contrôle du respect des quantités maximales d'azote épandable, des périodes et des conditions d'épandage.*

### **2. Explicatif du libellé**

Mesure de base.

### **3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure**